



# PROCEDURE DE DECLARATION

ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION DE RUGBY A 5 « NOUVELLES PRATIQUES »  
(Saison 2024-2025)

# Le responsable du tournoi complète le formulaire de demande d'autorisation d'une manifestation

Voir ci-dessous comment remplir le formulaire (les mentions surlignées en jaune sont obligatoires)



Noter le nom puis le code de l'association organisatrice affiliée à la FFR (Club, CD)



Demande d'organisation d'une manifestation de Rugby à 5 / Beach Rugby

Noter le Nom et les coordonnées du représentant de l'association organisatrice et de son président (licencié actif)

Tournoi qualificatif aux finales régionales et nationales Rugby à 5

Apposer impérativement le tampon de l'association organisatrice affiliée à la FFR (Club, CD)

le nom et signature de l'organisateur

Attention : L'absence de case cochée équivaut à un refus

Club Demandeur			Code FFR	
Responsable				
Tel :			E-Mail:	
Type de demande :	<input type="checkbox"/> Tournoi "Loisir" / Rencontres Amicales Rugby à 5 <input type="checkbox"/> Tournoi "Compétition" Rugby à 5 <input type="checkbox"/> Tournoi Beach Rugby			
Nom de la manifestation				
Catégorie(s)	<input type="checkbox"/> Open Masculin <input type="checkbox"/> Open Féminin <input type="checkbox"/> Mixte <input type="checkbox"/> +35 ans <input type="checkbox"/> +45 ans <input type="checkbox"/> Entreprise			
Ouvert aux autres régions	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Nombre d'équipes maximum	
Date et Heure				
Adresse complète du lieu de la manifestation				
Type de joueurs :	<input type="checkbox"/> Licenciés FFR <input type="checkbox"/> Non licenciés [Souscription à une garantie spécifique obligatoire via le lien <a href="#">FFR.Assurance organisateur Rugby à 5</a> ]			
* joindre au formulaire de demande le justificatif de souscription à la garantie spécifique fourni par l'assureur de la FFR.				
Le demandeur accepte que les informations du Tournoi ainsi que l'adresse mail figurant sur le présent formulaire apparaissent sur le site Internet de la LOR : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (pas de case cochée = refus)				
Cachet du Club demandeur (obligatoire)	Nom et signature du demandeur (obligatoire)			
Avis du Comité Départemental	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
Signature et Cachet du Comité Départemental				
Décision de la Ligue Occitanie de Rugby	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
Signature et cachet de la Ligue Régionale de Rugby				

#### Procédure et délais :

Le club organisateur adresse la demande à son Comité Départemental qui, après avis, la transmet immédiatement au format PDF à la commission Rugby à 5 de Ligue Occitanie sur [ruebva5@occitanie-ffr.fr](mailto:ruebva5@occitanie-ffr.fr) (au plus tard 15 jours avant la manifestation et un mois, en cas de présence d'au moins une équipe étrangère).

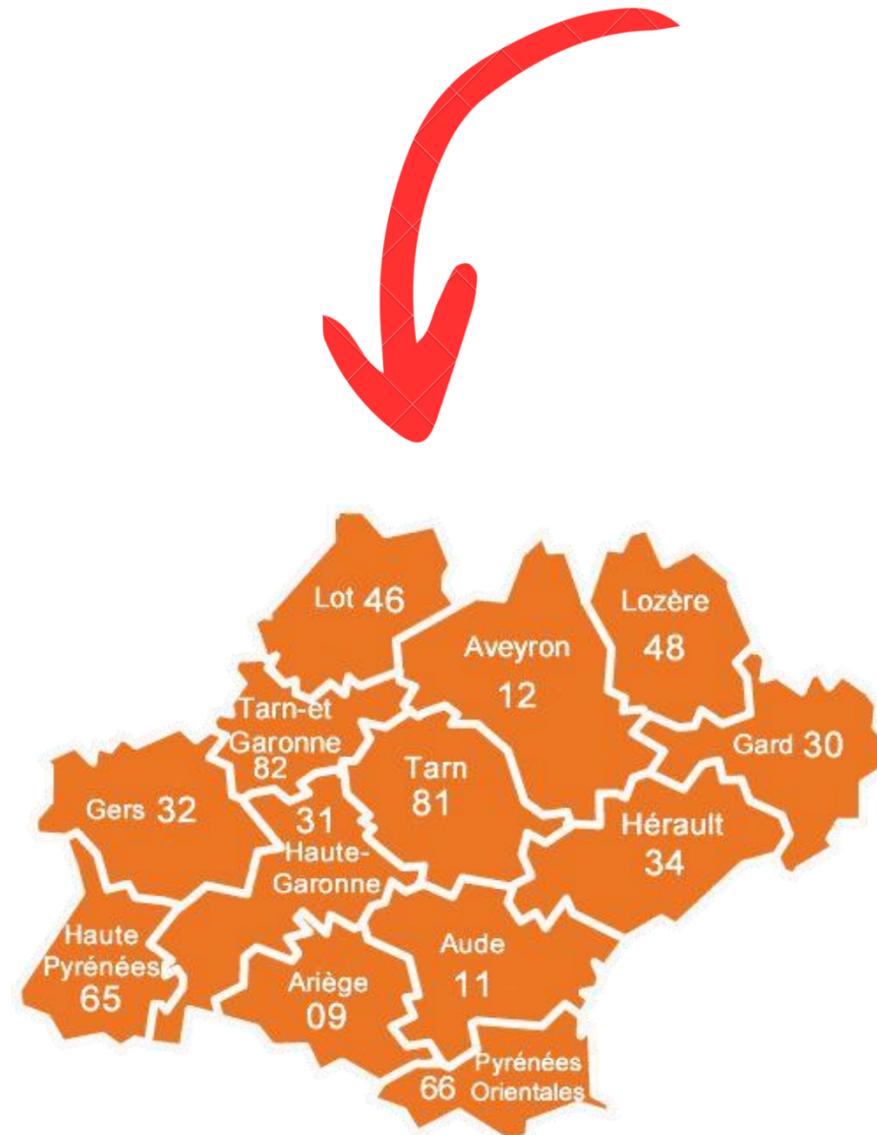
Cliquer [ICI](#) pour télécharger un formulaire vierge



**L'organisateur envoie la demande pour avis au comité départemental où se déroulera le tournoi**

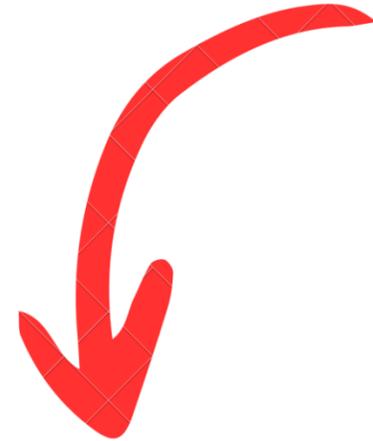
**Celle-ci doit être remise au moins 15 jours avant la date du tournoi en question**

**(1 mois en cas de participation d'équipes étrangères)**



**Après examen, le comité départemental concerné transmet le dossier avec son avis à la commission rugby à 5 de la Ligue Occitanie**

**(mail dédié : [rugbya5@occitanie-ffr.fr](mailto:rugbya5@occitanie-ffr.fr)).**





**La ligue Occitanie rend sa décision et en informe:**

**Le service des compétitions régionales**



**Le comité départemental**

**Le club organisateur**





**A l'issue de l'évènement le club organisateur conserve la (ou les) feuille(s) de match et la (ou les) liste(s) des participants non licenciés à la manifestation**





## **Participation de joueur(se)s non licencié(e)s :**

**Si le ou les joueurs ne sont pas licenciés à la FFR, l'organisateur devra impérativement réaliser les démarches suivantes :**

- **En amont du tournoi : l'organisateur devra souscrire une assurance spécifique auprès de l'assurance de la FFR (MARSH)\* en cliquant sur le lien suivant : [\*\*ICI\*\*](#)**
- **Un justificatif est fourni par l'assureur à l'issue de la souscription et celui ci devra être obligatoirement transmis à commission de rugby à 5 de la Ligue Occitanie de Rugby avant le début de la manifestation.**

**\*Pour plus d'information, retrouvez le guide complet assurance clubs [ICI](#)  
( pour les extensions de garanties se référer au chapitre n°6)**



## **Participation d'une ou de plusieurs équipes étrangères :**

**En cas de présence d'équipe étrangère, la demande d'autorisation de tournoi devra parvenir à la ligue Occitanie au minimum un mois avant la date prévue de la manifestation, avec tous les documents demandés par la FFR.**

**Après avoir émis son avis, la ligue transmettra le dossier à la F.F.R qui rend sa décision.**

**La demande d'autorisation devra donc comporter les documents suivants :**

- **Le formulaire de demande d'organisation de manifestation de rugby à 5 / Beach rugby, dûment complété ;**
- **Une liste précisant les noms, prénoms et dates de naissance des participants étrangers (joueurs et encadrement) ;**
- **Le nom et l'accord de l'équipe étrangère participant à la manifestation ;**
- **L'autorisation de la fédération étrangère (ce document peut être transmis au plus tard 2 jours avant la manifestation).**

***cf : article 411-3 des règlements généraux de la F.F.R)***

**Toute demande incomplète ou déposée hors délai ne sera pas traitée.**

**NB : Toute association étrangère participant à une manifestation de rugby à 5 sur le territoire français devra être affiliée à une fédération étrangère membre de World Rugby.**